**Health Policy**

**Public mental health: required actions to address implementation failure in the context of COVID-19**

**Santé mentale publique : actions requises pour remédier à l'échec de la mise en œuvre dans le contexte de COVID-19**

*Jonathan Campion, Afzal Javed, Crick Lund, Norman Sartorius, Shekhar Saxena, Michael Marmot, John Allan, Pichet Udomratn*

**Lancet Psychiatry** 2022; 9: 169–82 **South London and Maudsley NHS Foundation Trust, London, UK (**J Campion FRCPsych); **Public Mental Health Implementation Centre, Royal College of Psychiatrists, London, UK (J** Campion); **Department of Mental Health and Wellbeing, Warwick Medical School, University of Warwick, Coventry, UK** (A Javed FRCPsych); **King’s Global Health Institute, Centre for Global Mental Health, Health Service and Population Research Department, Institute of Psychiatry, Psychology and Neuroscience, King’s College, London, UK** (Prof C Lund PhD); **Alan J Flisher Centre for Public Mental Health, Department of Psychiatry and Mental Health, University of Cape Town, Cape Town, South Africa** (Prof C Lund); **Association for the Improvement of Mental Health Programmes, Geneva, Switzerland** (Prof N Sartorius MD); **Department of Global Health and Population at the Harvard TH Chan School of Public Health, Harvard University, Boston, MA, USA** (Prof S Saxena MD); **Institute of Health Equity, Department of Epidemiology and Public Health, UCL, London, UK** (Prof Sir M Marmot FRCP**); Office of the President, Royal Australian and New Zealand College of Psychiatrists, Melbourne, VIC, Australia** (J Allan FRANZCPsych); **Mental Health, Alcohol and Other Drugs Branch, Clinical Excellence Queensland, Queensland Health, Brisbane, QLD, Australia** (J Allan); **Mayne Academy of Psychiatry, University of Queensland Medical School, University of Queensland, Brisbane, QLD, Australia** (J Allan); **Faculty of Medicine, Prince of Songkla University, Hat Yai, Songkhla, Thailand** (Prof P Udomratn FRCPsychT)

**Introduction :**

Les troubles mentaux représentent au moins 18 % de la charge de morbidité mondiale, et les coûts annuels mondiaux devraient atteindre 6 000 milliards de dollars d'ici 2030.

Il existe des interventions de santé mentale publique (SMP) rentables et fondées sur pour prévenir l'apparition de troubles mentaux, leurs conséquences et promouvoir le bien-être et la résilience mentale. Cependant, seule une petite proportion de personnes atteintes de troubles mentaux en bénéficie.

La promotion de la santé mentale publique est plus que jamais pertinente durant la pandémie de COVID-19 qui a apporté des défis sans précédents.

La littérature pour cet article s’est basée sur des recherches dans des bases de données de rapports et documents de politique publiés avant le 30 décembre 2020 et plus récemment.

**L’impact des troubles mentaux :**

L'impact considérable des troubles mentaux s'explique par quatre raisons : la prévalence élevée des troubles mentaux; la survenue avant l'âge adulte, les conséquences sanitaires, sociales, économiques et politiques ; et la faible couverture de la population par des interventions efficaces.

Les effets des troubles mentaux peuvent se manifester à différentes étapes de la vie, comme pendant la grossesse, l’enfance et l’adolescence, avec ce que cela implique de conséquences de santé physique, sociales et économiques.

Egalement, les troubles mentaux sont associés à un risque accru de maladies, plus de risque d’infection COVID, plus de consommation addictives, de risque suicidaire et de décès.

**Facteurs de risque :**

Divers facteurs génétiques, biologiques et sociaux sont associés à la santé mentale. Ces facteurs sont importants à identifier particulièrement ceux liés à la grossesse, l'enfance et l'adolescence comme la maltraitance au cours de l’enfance, les inégalités socio-économiques, les urgences humanitaires et climatiques. Ainsi que l’identification des groupes à risque comme les personnes appartenant à des pays à faible revenus, certains groupes minoritaires d’ethnie ou d’orientations sexuelle, les soignants, les sans-abri, les personnes en difficultés d'apprentissage…

**Interventions de SMP :**

Les interventions SMP peuvent être classées en niveaux primaire (facteurs de risque, et causes), secondaire (identification précoce et traitement) et tertiaire (interventions auprès des personnes atteintes de troubles mentaux), ou prévention universelle, prévention sélective ciblée sur les groupes à haut risque, et la prévention ciblée sur les personnes ayant des symptômes précoces.

**Promotion du bien-être mental et de la résilience :**

Il est important d’accroître la valeur que les individus et les sociétés attribuent à la santé mentale et au bien-être, comme étant un bien public mondial qui devrait être accessible à tous. La santé mentale ne se résumant pas à l'absence de troubles mentaux.

Egalement la promotion du bien-être mental et de la résilience est une intervention importante pour favoriser la guérison des troubles mentaux et leur prévention.

**Politique pertinente en matière de SMP :**

La SMP occupe une place de plus en plus importante dans la politique de santé internationale ; les plans d'action pour la santé mentale de l'OMS, l'ONU également ayant comme objectif la couverture sanitaire universelle d'ici 2030 et l'Association mondiale de psychiatrie qui a fait de la santé mentale un élément central de son plan d'action 2020-23.

**Lacunes dans la mise en œuvre de la SMP :**

Nombre de raisons participent à l’échec des interventions de la santé mentale publique comme les différences considérables entre les pays à faibles revenus et ceux hauts revenus, en terme de traitement, de couverture sociale, de services de santé publique. La pandémie de COVID-19 a également aggravé l’échec de mise en œuvre de la promotion de la santé publique, par le fait que seuls 28 % des États membres de l'OMS avaient mis en place un système de santé mentale et de préparation psychologique en cas d'urgence ou de catastrophes.

**Actions pour combler le déficit de mise en œuvre :**

Les moyens d'établir le bien-fondé de la SMP comprennent l'évaluation des besoins en ayant les meilleures données disponibles au niveau mondial, l'estimation de l'impact et des avantages économiques, et le plaidoyer et le leadership soutenu par des mécanismes clairs pour faciliter les approches collaboratives entre les différentes parties prenantes.

**Conclusion :**

Il existe des interventions de santé mentale publique fondées sur des données probantes et rentables pour prévenir les impacts des troubles mentaux. L'échec de la mise en œuvre des interventions de santé publique représente une violation du droit à la santé et entraîne des souffrances humaines. La pandémie de COVID-19 a creusé le fossé de la mise en œuvre mais a également accru la sensibilisation à la santé mentale et la nécessité d'une approche efficace.

Traduit de l’anglais.

Synthétisé par Salehddine Zineb.